

Présentation des diapos du PowerPoint.

Vignette 2

Quand j'étais petit, gamin insupportable, j'ai eu des exclusions à l'école primaire. Mes parents ne trouvaient personne pour me garder, j'allais souvent en vélo chez mes grands-parents. Je ne savais pas ce que c'était d'être un enfant juif, je l'ai découvert avec les livres sur la déportation ou le ghetto de Varsovie (**Un quartier à forte concentration d'une minorité ethnique, culturelle ou religieuse**) où une bonne partie de ma famille a disparu.

Ma famille vient de Pologne (à l'époque l'Empire Russe), elle a fui les pogromes. Un **pogrome désigne une attaque violente, accompagnée de pillages et souvent de meurtres, dirigés contre une communauté minoritaire**, historiquement **contre les Juifs dans l'Empire russe** entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle

A cette époque personne ne parlait de la déportation et de ce qui s'est passé dans les camps. Certains dans ma famille avaient un n° tatoué sur l'avant-bras gauche, visible immédiatement. Les déportés « sont tatoués d'un numéro matricule sur l'avant-bras gauche » et symbolise la volonté nazie de réduire les personnes à un simple numéro

Pour **identifier les détenus** après la perte de leur nom, de leurs vêtements et de leurs papiers.

Pour **identifier les corps** en cas de décès, dans un système où les morts étaient extrêmement nombreux

Vignette 3

Une photo de ma grand-mère, ses sœurs et leur mère. Ma famille est venue en 1922 à Paris quartier de Belleville.

Vignette 4

Photo de mes grands -parents et de mes oncles et tantes vers 1939 avec le mari d'une de mes tantes qui va être arrêté et déporté.

Acte de naturalisation datant de 1931 démontre que ma famille était devenue française. Aujourd'hui, certaines personnalités politiques françaises, condamnées par la justice, nient toujours le rôle de la France de la collaboration qui aurait protégée les juifs.

C'est la prise de conscience dans ma famille du danger après le recensement obligatoire des juifs en 1941 que ce fichier va servir. Ma mère entre autre va se faire faire des faux papiers et emmène mes 2 cousines avec sa plus jeune sœur dont le mari a été arrêtée, se cacher en Normandie.

Vignette 5

Les faux papiers

Vignette 6

Cacher les enfants. Une nécessité pour notre grande famille.

Vignette 7

Mettre des visages sur les personnes concernées.

Vignette 8

Les cousins de ma mère. Ceux qui ont cachés des enfants juifs, Les Justes.

Vignette 9

Le mur des justes au Mémorial de la Shoah à Paris. (Yad-Vachem en Israël sur le Mont du Souvenir)

Vignette 10

Un oncle et une tante de ma mère avec sa fausse carte d'identité.

Vignette 11

Une cousine de ma mère dont vous avez l'histoire. Elle décrit la seule gifle qu'elle a reçue de sa mère pour la faire fuir.

C'est grâce à son combat qu'il sera rendu hommage aux enfants disparus des écoles de Paris. En effet, il y a eu les enfants cachés qui s'en sont sortis, mais il y a les autres qui sont partis.....

Vignette 12 et 13

Après le recensement dans les commissariats, l'identification dans les lycées des professeurs juifs qui seront interdits d'enseigner comme tous les fonctionnaires d'origine juive.

Vignette 14

Chaque professeur devait faire une déclaration de sa non appartenance ! Ce sont des professeurs que j'ai eu dans ma scolarité.

Vignette 15

Les plaques hommages sur les murs des écoles.

Vignette 16

Les supports portant les noms des déportés au Mémorial de la Shoah s'appellent le Mur des Noms. Il se compose de trois grands pans de pierre de Jérusalem sur lesquels

sont gravés les noms et années de naissance de près de 76 000 Juifs déportés depuis la France entre 1942 et 1944.

Le Mur matérialise la volonté de rendre à chaque victime son identité, en inscrivant son nom dans l'espace public. Le Mémorial mène également le projet « Un visage sur un nom », qui vise à associer une photographie à chaque nom gravé sur le Mur

Vignette 17

Extrait de l'arbre généalogique : une mère avec ses 2 enfants

Vignette 18

La saisie des biens en général des juifs, par l'Etat français.

Une personne st arrivée chez mon grand-père et a tout saisi et la famille a été priée de partir. En 2000, J'ai incité ma mère à faire la démarche pour être reconnue et prise en compte.

La **Commission Mattéoli** — officiellement *Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France* — a été **instituée le 25 mars 1997** par un arrêté du Premier ministre. Elle est créée dans le prolongement du discours de Jacques Chirac du 16 juillet 1995, reconnaissant la responsabilité de l'État français dans les persécutions antisémites suite à la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv.

Elle est confiée à Jean Mattéoli, ancien ministre et président du Conseil économique et social. Sa mission : documenter les spoliations (biens, comptes, œuvres, entreprises) et proposer des mesures d'indemnisation et de mémoire. La Mission a travaillé de **1997 à 2000**, produisant un rapport général volumineux et structurant pour la politique française de réparation.

Vignette 21 22 23

Histoire des premières grattes ciels d'Europe transformés en camp. La partie gardes mobiles (gendarmes français) dans les Tours et le camp dans le fer à cheval.

C'est le « centre de tri », c'est là que sont constitués la plupart des convois qui partiront de 2 gares à proximité (Le Bourget et Bobigny).

C'est d'ici que partiront des centaines d'enfants arrachés à leurs parents, ils partiront vers Auschwitz.

Vignette 24 25

La cour intérieure avec le wagon et la statue d'hommage et l'intervention de mon père auteur à titre gracieux de l'affiche dont j'ai donné les originaux et les droits d'auteurs au Mémorial de Paris.

Conclusion :

Il m'aura tout de même fallu 50 ans pour parvenir à tourner la page. Cette confrontation entre mon passé familial douloureux et cette nouvelle génération n'avait plus de sens.

Cela démontre notre engagement à créer des ponts entre les cultures, tout en honorant la mémoire des victimes de la Shoah et en acceptant l'évolution des mentalités et des générations. Depuis, j'ai eu l'occasion de voyager en Allemagne. Je suis convaincu qu'il est essentiel de ne pas oublier le passé pour construire un avenir d'amitié et d'échanges fructueux. Ce comité de jumelage franco-allemand a une résonance toute particulière pour moi, qui n'aurait sans doute pas été la même avec la commune d'un autre pays.